

DELEGATION DE Monsieur Benoit MARTIN

D-2016/575

Appels à projets Méditerranée 2016. Autorisation. Décision.

Monsieur Benoit MARTIN, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de relations internationales, et afin de créer une dynamique de coopération et de solidarité avec les acteurs et les territoires de ses quatre villes partenaires Ashdod, Casablanca, Oran et Ramallah, la Ville de Bordeaux a lancé, en 2011, le premier Appel à Projets Méditerranée.

Quatre éditions lui ont succédé depuis, permettant de soutenir des actions de coopération proposées par des associations bordelaises à but non lucratif, associées à leurs homologues méditerranéennes. Grâce à ce soutien, des réseaux de coopération à l'international se tissent ou sont renforcés avec une approche complémentaire de celles des acteurs institutionnels publics.

Les domaines d'intervention ciblés par cet appel à projets sont ceux de la santé, de la formation professionnelle, de l'éducation, du commerce équitable, de la protection et la rénovation du patrimoine, du développement durable, de l'agriculture ou encore de l'aménagement rural et urbain.

La subvention proposée pour chacun des projets ne pourra excéder 5.000 euros et 50% du montant global du projet.

Chaque année un jury d'élus et de personnes qualifiées se réunit pour examiner et sélectionner les projets qui seront proposés en soutien financier de la Ville de Bordeaux.

Ainsi, suite à l'avis pris par les membres du jury de l'appel à projets 2016, je vous propose aujourd'hui d'apporter le soutien financier de la Ville de Bordeaux à deux projets.

1) le premier projet est présenté par l'association Solidarité Bayti

Solidarité Bayti, est une association bordelaise créée en octobre 2013. Elle propose de travailler conjointement sur ce projet avec l'ONG casablancaise « Bayti pour l'enfance en situation difficile », association œuvrant dans la région de Casablanca depuis 1995 vers l'aide d'urgence aux jeunes en difficulté et à leur réinsertion professionnelle grâce à des formations dans les métiers de l'agriculture.

L'association Solidarité Bayti propose ainsi de mener une action de coopération internationale qui viendrait compléter les activités de son homologue casablancaise : le projet consiste à former, de 2016 à 2019, des jeunes Casablancais en difficulté aux métiers du tourisme afin d'aider à leur réinsertion sociale et professionnelle. Elle leur permettra d'acquérir une expérience professionnelle pratique, en les impliquant dans l'organisation et la mise en œuvre de séjours solidaires.

Pour ce faire, l'association fera appel à des formateurs locaux notamment pour assurer l'approche praticienne.

L'association sollicite financièrement la Ville de Bordeaux au titre de l'année 2017. Elle a sollicité, par ailleurs, les financements du FSE « Cap Amorçage » et de l'Agence des micro-projets de la Guilde à Paris pour l'obtention de fonds de l'agence française de développement (AFD).

Dix jeunes casablancais en difficulté seront bénéficiaires de ce programme en 2017. L'action impacte aussi positivement les ressources humaines des deux associations partenaires en terme de recrutements avec :

- à Bordeaux : l'implication de la coordonatrice de l'association, de deux stagiaires et d'un service civique (partagé entre Bordeaux et Casablanca) assurant le suivi et la mise en œuvre personnalisée du parcours de formation des jeunes, la préparation et l'évaluation du projet.
- à Casablanca : le service civique et trois personnes de l'ONG Bayti pour l'encadrement des éducateurs, le suivi du projet et la relation avec les partenaires locaux.

Le montant global de ce projet pour 2017 est estimé à **39.871€**.

La Ville de Bordeaux se propose d'apporter un soutien financier pour la réalisation de ce projet par l'octroi d'une subvention à hauteur de 1.500 euros.

2) Le second projet est présenté par l'Association AIDES Aquitaine

L'antenne d'AIDES en Aquitaine, créée à Bordeaux en 1987, propose avec l'association AIDES International en France et l'association de protection contre le Sida d'Oran (APCS) de mener, en 2017, une action en faveur des femmes vivant avec le VIH. Il s'agit, par un programme d'actions sur trois ans (2017-2019), d'accompagner l'autonomisation sociale et professionnelle de ces personnes.

Deux types d'actions sont prévus :

- La prise en charge psychologique et sociale des femmes vivant avec le VIH (groupe de parole à Oran, fonds d'urgence pour la prise en charge des dépenses médicales liées au VIH).
- La formation qualifiante de ces femmes qui leur permette de développer des activités génératrices de revenus.

Le premier type d'actions devrait toucher environ 50 femmes, le second 20 femmes.

Le montant global de ce projet pour 2017 est estimé à **11.231,85€**.

Ce programme d'actions est pour moitié financé par la Ville de Paris en subvention directe à l'association oranaise APCS.

Au vu de ces éléments, la Ville de Bordeaux se propose d'apporter un soutien financier par l'octroi d'une subvention à hauteur de 3.500 euros.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire à :

- **attribuer une subvention de 1.500 € (mille cinq cents euros) pour l'association Solidarité Bayti.**
- **attribuer une subvention de 3.500 € (trois mille cinq cents) pour l'association AIDES Aquitaine.**

Ces dépenses seront imputées sur le budget 2016 de la Ville de Bordeaux - Fonction BX 041 – Compte 6574 – Natana 1226 – CdR : Relations Internationales.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

La 575 ?

M. MARTIN

La 575, c'est dans le cadre des jumelages de Bordeaux avec les villes de la Méditerranée, notamment Casablanca et Oran.

Pour Casablanca, il s'agit d'attribuer une subvention de 1 500 euros à une association Solidarité Bayti, une association bordelaise qui propose de travailler avec une association casablancaise qui s'appelle Bayti pour l'enfance en situation difficile. Le projet est d'aider des jeunes casablancais, de participer et de se réinsérer par le biais de séjours solidaires.

La délibération pour Oran est une délibération proposée par AIDES Aquitaine avec AIDES Internationale et l'Association de Protection contre le SIDA – APCS d'Oran – pour aider des femmes qui ont le VIH et qui sont mises à la porte de chez elles, pour les aider à avoir une formation qualifiante, source de revenus. Et le montant de la subvention proposée de 3 500 euros.

M. LE MAIRE

Je peux porter témoignage que notre coopération avec Oran et ses associations est vraiment extrêmement positive et constructive. Elle en est de même avec Casablanca d'ailleurs.

Est-ce qu'il y a des oppositions à cette délibération ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Nous passons à la délégation de Madame PIAZZA qui a 17 délibérations à présenter. Voilà, Madame.

MME MIGLIORE

Délégation de Madame Arielle PIAZZA – Délibération 562 : « Vie étudiante. Attribution d'aides en faveur des associations. Subvention. Autorisation ».